

Déclaration du Mouvement de la paix à l'occasion du 70^{ème} anniversaire des bombardements d'Hiroshima et Nagasaki

« L'urgence et la nécessité d'agir pour le désarmement nucléaire ».

Il y a 70 ans, le 6 et 9 août 1945 les 2 bombes atomiques larguées par les USA sur Hiroshima et Nagasaki faisaient plus de 200 000 victimes en deux éclairs.

A l'occasion du 70^{ème} anniversaire des bombardements de Hiroshima et de Nagasaki le Mouvement de la paix alerte une nouvelle fois sur les dangers de l'arme atomique, arme de destruction massive et d'épouvante dont toute nouvelle utilisation d'une des 16 000 bombes atomiques encore existantes et 10 à 100 fois plus puissantes que celles d'Hiroshima et Nagasaki, aurait des conséquences humanitaires et environnementales catastrophiques susceptibles de mettre en cause l'existence même de l'humanité.



Le récent accord conclu avec l'Iran aux termes duquel cet État confirme son renoncement à l'arme atomique, accepte des vérifications sur place et s'inscrit donc dans le respect du droit international et des objectifs du traité de non-prolifération nucléaire (TNP) constitue un acte politique majeur. Il montre que grâce à une démarche politique et diplomatique nous pouvons arriver à des résultats concrets en matière de désarmement nucléaire, là où tout semblait bloqué.

Le Mouvement de la paix estime que cet accord doit permettre de relancer une dynamique favorable désarmement nucléaire.

En effet, les dirigeants des puissances nucléaires ne peuvent poursuivre leur politique de « deux poids, deux mesures » en exigeant le respect du TNP par tous les États, ce qui est juste, tout en refusant de s'engager dans un processus de désarmement nucléaire comme les y invite l'article 6 du TNP, ce qui est inacceptable et peut s'interpréter comme une violation du droit international.

Si la conférence d'examen du TNP n'a pas abouti à des résultats concrets c'est aussi parce que l'intervention des peuples n'a pas été suffisante. En cette année 2015 qui est aussi le 70^e anniversaire de la Charte des Nations unies, dont le préambule commence par ces trois mots « nous les peuples », le Mouvement de la paix estime qu'en matière de

désarmement nucléaire la solution viendra de la capacité des peuples à mettre en œuvre non seulement leur droit mais aussi leur pouvoir d'agir pour la paix et le désarmement nucléaire.

L'urgence est donc à l'action pour :

- l'obtention d'un traité d'interdiction de l'arme atomique seule arme de destruction massive qui n'est pas interdite par un traité, à l'instar des armes biologiques et chimiques.

- la mise en place de la conférence pour la création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires (ZEAN) et de toutes autres armes de destruction massive.

En conséquence le Mouvement de la paix a décidé d'orienter ses actions dans deux directions :

- 1- accentuer la pression vis-à-vis du gouvernement français, qui persiste dans la modernisation des armes nucléaires et la poursuite des essais nucléaires en laboratoire, en engageant pour cela des milliards d'euros (3,5 milliards par an soit l'équivalent de la baisse des dotations de l'État aux collectivités locales au plan national en 2015 alors que cet argent serait si utile pour la satisfaction des besoins sociaux), et exiger que la France prenne sa place dans la mise en œuvre d'un traité d'interdiction des armes nucléaires. C'est le sens des actions entreprises du 6 au 9 août dans toute la France visant à sensibiliser l'opinion publique mais aussi à recueillir le maximum de signatures sur la pétition pour un Traité d'interdiction des armes nucléaires.

Pétition : <http://www.mvtpaix.org/wordpress/pour-un-traité-dinterdiction-des-armes-nucleaires/>

- 2- apporter sa contribution au développement des réseaux internationaux qui luttent pour l'obtention d'un traité d'interdiction des armes nucléaires, c'est le sens et le rôle de la délégation qui participe actuellement au Japon à la conférence mondiale contre les bombes à et H et aux cérémonies qui commémorent les bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki.

Il appelle toutes les personnes résidant en France à s'engager dans les actions s'inscrivant dans ces objectifs et aussi à se retrouver dans l'action le 21 septembre à l'occasion de la journée internationale de la paix.

Le Mouvement de la Paix

Contact

Roland Nivet -Co-secrétaire national et porte-parole du Mouvement de la paix- 06 85 02 87 14